

Sophie Pantel

Mende, le 18 juin 2025

Madame Valérie RENET  
Présidente de la CRC Occitanie  
500 avenue des Etats du Languedoc  
CS70755  
34064 Montpellier cedex 2

Madame la Présidente,

Vous m'avez informé en tant que précédente présidente du conseil départemental de la Lozère, de l'ouverture du contrôle des comptes et de la gestion du département de la Lozère pour les exercices 2022 et suivants.

J'accuse réception des votre rapport d'observations définitives et vous prie de trouver ci-dessous les observations suivantes :

- Je me félicite que la CRC confirme la situation saine du budget et le sérieux budgétaire que j'ai pu mettre en œuvre avec rigueur depuis 2015 même si le contrôle porte essentiellement sur les trois dernières années. L'épargne brute en 2024 était supérieure à 2019, La courbe des charges de gestion est inférieure aux autres départements, nous avions un haut niveau d'investissement, notamment en faveur de l'attractivité, des services à la population, des aides en faveur des communes et en faveur d'investissement permettant de favoriser les conditions d'un développement économique ; Vous reconnaissiez aussi un très faible endettement de notre collectivité. Je note que la conclusion correspondant à ma gestion est excellente quand en parallèle le prévisionnel pour 2025 est inquiétant
- Le rapport ne reprend pas les exemples d'actions et de mesures prises pour maîtriser le budget de fonctionnement, je vous joins donc en fichier joint quelques exemples ;
- Vous notez que les compétences obligatoires et notamment les réponses du quotidien ont été assumées, je me permets de vous préciser que les projets structurants pour l'avenir du territoire aussi : déploiement de la fibre partout, politiques en faveur de l'accueil et du maintien de la population, sécurisation approvisionnement eau,/plan réservoirs d'eau

politiques en faveur du logement, et du foncier , soutien à l'innovation, création ou rénovation de pôles touristiques nouveaux, fort soutien aux collectivités et aux services au public, stratégie de la transition écologique, et notamment plan de déploiement de panneaux photovoltaïques avec stockage et revente de l'énergie, rénovation des 13 collèges publics....

- la situation décrite jusqu'en 2022 n'est pas le fruit du hasard, et correspond à un travail de fond mené au sein de l'ADF avec d'autres présidents ruraux pour obtenir une péréquation horizontale favorable à nos territoires auquel j'ai pris toute ma part en ma qualité de coordinatrice sur ce sujet des départements de gauche, membre du bureau et en parallèle de nombreuses décisions pour maîtriser le fonctionnement général de la collectivité sans remettre en cause les politiques publiques. Les critères de plusieurs dotations ou fonds reposant sur le taux d'impôt foncier, nous avions augmenté une fois nos taux, nous nous étions donnés les moyens d'avoir des recettes supplémentaires, qui aujourd'hui bénéficie aux communes. Le contrat de Cahors n'y est pour rien, la perte de la clause de compétence générale a généré certaines baisses de subventions à des organismes purement économique. (smade RN88, restaurant à paris...) Nous avions accepté de signer le contrat pour éviter de potentielles pénalités, par prudence même si en réalité nous n'avons jamais dépassé les objectifs fixés. Précisons aussi que sous ma présidence des efforts de gestion avaient été aussi demandés aux satellites ;
- Je note qu'il n'est pas indiqué qu'il manque au département chaque année 8 millions au titre des AIS.(péréquation verticale)
- le budget du laboratoire départemental, malgré tous les marchés publics d'eau gagnés, en augmentation est dû aux RH du fait notamment des conséquences de l'accréditation. Le maintien de ce laboratoire sur le territoire est fondamental notamment pour l'agriculture lozérienne.
- S'agissant de l'utilisation du fonds de roulement, il s'agit plutôt d'un acte de bon gestionnaire de commencer par faire des efforts en interne pour le fonctionnement, d'utiliser ses ressources avant de procéder à l'emprunt qui est l'impôt de demain. J'avais à l'annonce de la hausse des taux anticiper un prêt pour les deux années à venir que vous avez bien noté ;

Je note que vous constatez que le 1 million de « saupoudrage » décidé envers les établissements du sanitaires et social ont été pris par le nouvel exécutif sur le fond de roulement. Je crois que le grand âge mérite une autre attention.

- S'agissant des emplois créés ou réaffectés, ils sont pour le plus grand nombre la conséquence de transfert de politiques nouvelles, ou de réglementations à mettre en œuvre ; Beaucoup sont des postes contractuels cofinancés dans le cadre d'appels à projets. Ils correspondent par exemple au renforcement de la politique d'accueil ( financement massif central), au PAT (financement ministère agriculture), à l'informatique ou pour les déclarations environnementales ( réglementation nouvelle), au poste sur l'éclairage (internalisation qui coûte moins cher que les prestations avec une réponse plus rapide), des postes pour améliorer la sécurité et le bien-être au travail des agents ( un poste prévention routes et un au collège), postes insertion et mobilité (plan pauvreté Etat) postes au GIP MDPH (pris en charge par la cnsa) , postes satep satese ( financés par les agences de l'eau), transformation de postes au laboratoire départemental, psychologue à l'enfance pour mettre en œuvre réforme visites médicales...

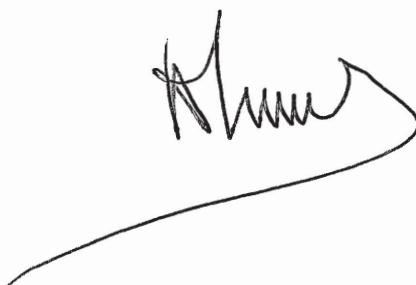
Le GVT présenté par l'actuel exécutif paraît faible et occulte une partie des efforts réalisés pour maîtriser le budget. Après échange avec le précédent DGS, il m'a indiqué qu'en effet, l'écart qui apparaîtrait serait du aux postes non permanents ( saisonniers, appel à projets, vacataires VH...).

- La selo gère aussi la station thermale de la chalidette ; lozère numérique a des agents du département mis à disposition avec un remboursement pour le CD, ce qui lui permet de diminuer ces postes RH ;
- Les seules dépenses relevant de la volonté de l'exécutif correspond au RIFSEET et aux augmentations des tickets restaurants, certaines décisions sont affectées à la charge de l'exécutif hors il s'agit de décisions de l'Etat imposées : Augmentation du RSA, augmentation de la CNARCL, loi taquet, sécur, mutuelle obligatoire....
- S'agissant des dépenses non rattachées, il s'agit en effet d'une difficulté technique liée au passage à la nomenclature M57 il n'était pas possible d'effectuer ces rattachements; le rattachement des 7 millions correspond

en fait à deux années soit seulement 3,5 millions par an. Somme qui est inférieure aux coûts des mesures imposées par l'Etat aux départements sur cette période; par contre j'attire votre attention sur la dégradation pour 2025 avec 8 millions pour une seule année qui est la conséquence de la décision du nouvel exécutif de laisser filer la section de fonctionnement sur le budget, et donc de réduire la section d'investissement alors même que la commande publique est essentielle pour soutenir l'emploi et les entreprises !

Sans recommandations fortes sur ce sujet, **la collectivité département sera bientôt en difficulté, les acteurs économiques sont très inquiets.**

Restant à votre disposition, veuillez recevoir, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations ;



## Economies : quelques exemples des actions menées

Mise en place d'une **Stratégie immobilière** : Achat d'un bien immobilier pour regrouper les services et réduction des surfaces au lieu des 11 implantations en location

*Il manque que le social qui était prévu pour la fin du mandat. Les services sont encore sur trois bâtiments dont deux propriétés du CD et une location exorbitante à la Cité (propriété de la mairie /situation de conflit intérêt pour l'exécutif actuel) : 180 000 euros par an, ce qui rembourserait aisément un emprunt et constitue une vraie marge de manœuvre pour la collectivité d'autant que le bâtiment d'edf est à vendre à proximité ; la vente des deux propriétés financerait l'achat*

### **la maison de la lozère à Montpellier**

Qui entraînait des coûts très importants en fonctionnement pour le cd

Ce dossier a été réglé par ma majorité, les délibérations sont publiques

### **Dématérialisation**

- Pour les élus : achat tablettes, rapports entièrement dématérialisés (avant gros classeur avec tous les rapports)
- Démat sur la chaîne de facturation et de mandats, de tout document : plusieurs campagnes d'information ont été réalisées auprès des fournisseurs, idem pour MDPH, labo, PIG habiter mieux, OPAH...
- Outil de travail collaboratif
- Utilisation du télérecours
- Réduction du nombre d'équipements, fin des imprimantes individuelles, promotion usage responsable...

### **Viabilité Hivernale:**

- Un seul conducteur par camions, réduction du nombre de patrouille
- Réduction des consommations de la pouzzolane, du sel... un point précis des pressions et optimisation rendement pneumatiques avec des opérations de permutations
- Chantiers exemplaires routes : déblaiement remblaiement
- Renouvellement matériel donc moins d'entretiens
- Travaux : approvisionnement proximité
- Vigilance dans les cahiers des charges des marchés
- Eco conduite pour agents
- Suivi accidents et actions de préventions, un poste dédié aux routes

### **Energie**

Vote le 22 juillet 2022 d'une **stratégie de rénovation énergétique** dans le cadre de la mise en application du décret tertiaire

Obj plan à 2030 : 6460 mwh/an et 1830 t de co2 par an : travaux relatifs au chauffage , à l'isolation calorifugeage des réseaux, changement d'huisserie.....engagés sur nos bâtiments

- Un poste pour changer les lampes en led en interne (massification de luminaires) au fur et à mesure remplacement de matériel de cuisine moins consommateur d'énergie, éducation à moins consommer d'eau

- Mise en place d'un dispositif de gestion/suivi technique des bâtiments  
*Projets panneaux photovoltaïque abandonné par la nouvelle équipe : il existe tout un dossier détaillant les économies qui pourraient être générées encore*

**PPI bâtiments notamment des collèges** : changement chauffage, isolation, changement huisseries : plus de 25 millions investis

### **Déplacement**

Covoiturage des élus et services (manifestement *abandonné par nouvelle équipe*) au vu des refus apportés aux élus de l'opposition)  
Un seul parc départemental des véhicules et non plus par service et donc réduction nombres véhicules ( moins de dépenses)  
Suppression véhicules de fonction et logements de fonctions pour dgs pour dir cab et dga  
Paiement des charges pour les personnels éducation nationale, DGS et dir cab mis en oeuvre

### **Hébergement**

Paris chambre négociée à 120 euros dans un hôtel moins luxueux et moins cher que les nouvelles pratiques aujourd'hui

**Contrats divers** edf téléphonie... : Renouvellement régulier des contrats et contrats mutualisés avec d'autres collectivités

### **Alimentation Collège**

- Lutte contre le gaspillage PAT

### **Tourisme**

Pass lozère numérique  
Réduction des outils communication papier

### **Stabilisation du nombre de rsa**

- Conventions avec chefs d'entreprises/chambres consulaires
- PEC ET CIE
- Conseillères insertion recrutées
- 

### **Subventions**

Evaluation des politiques publiques  
Réduction de subventions du fait de la perte de clause de compétence générale

### **POSTES RH** maîtrisés